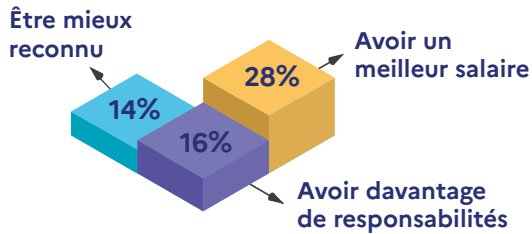


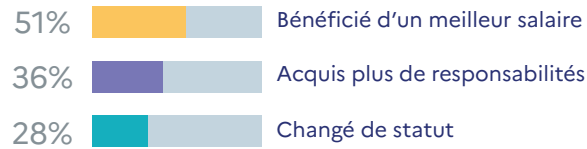
Baromètre 2021 de l'évolution professionnelle

Sondage IFOP pour le réseau EVA mandaté par France compétences - Enquête menée auprès d'un échantillon de 1207 personnes, représentatif de la population salariée française (méthode des quotas) - Juillet et août 2021

Qu'est-ce que l'évolution professionnelle ?



Après une évolution professionnelle, vous avez :

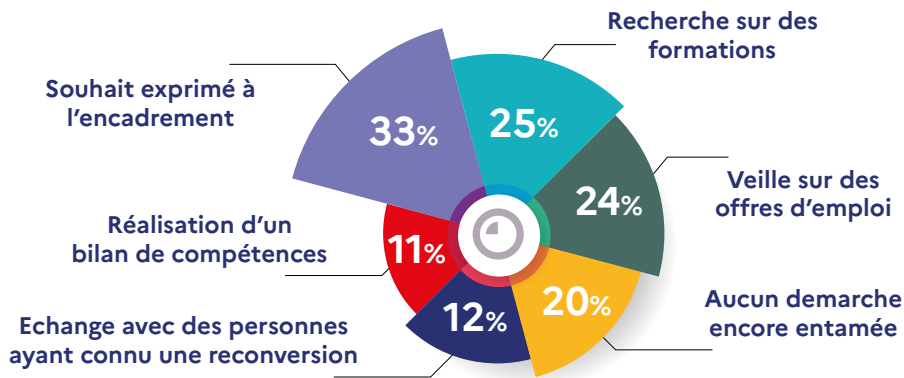


57% (50% en 2020)

des salariés interrogés envisagent une évolution professionnelle dans les deux ans

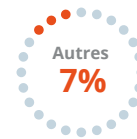
Près d'une personne sur deux étant motivée par l'envie de se dépasser et de se confronter à un nouveau défi

Quelles démarches pour préparer votre évolution ?

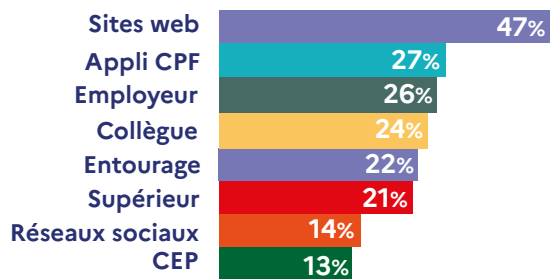


56% des salariés souhaitent évoluer dans le même secteur d'activité

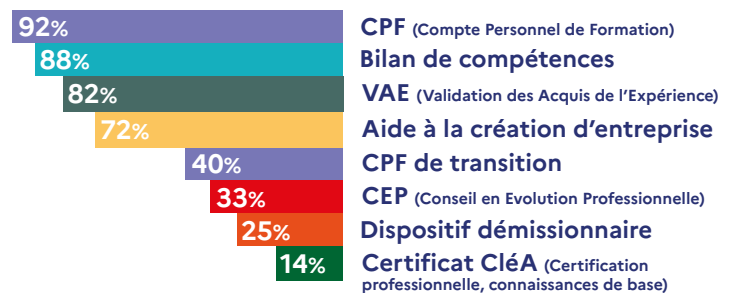
des salariés souhaitent évoluer dans le même secteur d'activité



Quelles sources d'information ?



Quelles connaissances des dispositifs ?



Quelle place pour l'information et l'accompagnement ?

45% des personnes estiment ne pas bénéficier de suffisamment d'informations

54% des personnes estiment ne pas être accompagnées de façon satisfaisante

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le Conseil en Évolution Professionnelle est un service public d'accompagnement gratuit confidentiel et personnalisé destiné aux salariés et indépendants. Il permet de mobiliser avec un conseiller les outils et services adaptés à son projet. Il peut être sollicité à distance ou en agence.



Clarifier votre situation

Créer ou reprendre une entreprise

Faire le point sur votre avenir projet professionnel

Valoriser vos compétences

Se reconverter, Se former